



LA PREVENTION DES RISQUES POUR LES PERSONNELS INTERIMAIRES OU NOUVEAUX EMBAUCHES

OBJECTIF

Appréhender les obligations & responsabilités pour du personnel nouvellement embauché, ou en en mission.

Connaître les principales consignes de sécurité et de prévention en place au sein de la société.

Devenir acteur de la prévention et savoir réagir de toute situation dangereuse et de tout incident sécurité.

REGLEMENTATION

Article L.4121-1

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

PUBLIC

Toute personne intérimaire ou nouvellement embauchée au sein de votre société.

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

DUREE

De 3h30 / 0,5 jour, à 7h / 1 jour
Durée à adapter selon vos besoins

GROUPE

8 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Pédagogie interactive basée sur une animation en salle, avec une participation active des stagiaires. Ce module de formation est composé de diaporamas, films et documents de travail de votre société permettant des échanges d'expérience et des mises en situation de travail réel.

Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience de plus de 15 ans dans la prévention des risques professionnels. Il est aussi agréé pour dispenser les formations « Compétences de base en prévention » (CARSAT).

SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

PROGRAMME PROPOSE (à personnaliser)

PREVENTION GENERALE

Définitions AT, incidents sécurité
Responsabilités, droit d'alerte et de retrait
Rappel du règlement intérieur (tabac / vapotage, ébriété, stupéfiants...)

CONSIGNES ACCIDENT & SECOURS

Consignes en cas d'accident ou de secours
Les SST
Le service médical
Le service HSE, le CSE...

CONSIGNES INCENDIE

Le risque incendie
Les zones ATEX
Consignes en cas d'incendie
Points de rassemblement

CONSIGNES CIRCULATION

Le risque routier – règles de circulation extérieure et de stationnement
Les règles de circulation dans les différents ateliers, secteurs de l'entreprise

LA PREVENTION AUX POSTES DE TRAVAIL

LES RISQUES PHYSIQUES

Le bruit (fonctionnement de l'oreille, seuils de bruit, risques et préventions)
Les produits dangereux (leurs effets, comment les reconnaître et s'en protéger)
Les poussières (règles soufflette, port EPI)
La manutention manuelle (principes d'économie d'effort et d'organisation du poste)

LES HABILITATIONS & APTITUDES

Travaux à proximité de pièces nues sous tension
Travaux en hauteur
Intervention sur machine & machines dangereuses
Les engins de manutention et de levage

LA VISITE DE PREVENTION

CONSIGNES ENVIRONNEMENT

PRE REQUIS (à vérifier par vos soins)

Aucun

LIEU

Formation animée dans les locaux de la société Fournier, en situation hors production.

LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule réalisé par 5A FORMATIONS et la société FOURNIER est remis à chaque participant pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

Un retour à chaud est systématiquement réalisé à l'issue de la formation, accompagné la cas échéant de conseil(s) en prévention.

CONTACT

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h
Par mail 5aformations@gmail.com
Référént handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

TARIF

A partir de 820 HT pour une durée de 7h
A partir de 510 HT pour une durée de 3h30
Hors tarif fidélité ou demande particulière